

JCS HOLDING
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 551 000 €
14, rue des CELETTES
95000 CERGY
RCS Pontoise 814 334 850

*Certifier conforme
à l'original par
le président*



PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente Juin à seize heures,

L'Associé unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle JCS HOLDING,
a tenu au siège social une assemblée générale ordinaire annuelle.

Monsieur Laurent MOLINA commissaire aux comptes est absent et excusé.

Il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle :

- Lecture du rapport de gestion de la présidence de la société par actions simplifiée unipersonnelle JCS HOLDING, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce en vue de leur approbation,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et du bilan de la société S.A.S.U. JCS HOLDING, et quitus de sa gestion à la présidence pour l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu le rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice représenté par un bénéfice net de 10 759 euros de la manière suivante :

Au REPORT A NOUVEAU pour : 10 759 €

Après l'affectation de ce résultat, le Report A Nouveau sera créditeur de 62 495 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ces conventions et prend acte qu'aucune nouvelle convention n'a été exécutée au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique, conformément aux dispositions légales, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Montant des dividendes
31/12/2021	120 000 €
31/12/2022	0 €
31/12/2023	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à dix sept heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit, signé par le Président, Associé unique, présent, après lecture.

Le Président
Mr STEFANINI Jérôme

JCS HOLDING SAS
14, rue des Celettes
95000 CERGY
Siren : 814 334 850

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050 SD 2025

Désignation de l'entreprise : JCS HOLDING

Adresse de l'entreprise 14 RUE DES CELETTES 95000 CERGY

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * 8 1 4 3 3 4 8 5 0 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

		Exercice N clos le,		
		3 1 1 1 2 2 1 0 2 4		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
		Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
		TOTAL (III)	CJ	CK
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		JCS HOLDING	Néant	☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 551 000.....)	DA	551 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	51 736	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 759	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (II)	DL	613 495
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 041	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	471 785	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 313	
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 118	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	334	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	640 591	
	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 254 086	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	639 191	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 785		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		JCS HOLDING				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
			biens *					
		FG	125 993	FH		FI	125 993	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	125 993	FK		FL	125 993	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	14		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	126 007	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	45 208
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	480
	Salaires et traitements *						FY	90 071
	Charges sociales (10)						FZ	35 270
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	
	Autres charges (12)						GD	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	171 029	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG	(45 023)
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	60 000
	Différences positives de change						GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN	
	Total des produits financiers (V)						GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	60 000
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ	
	Différences négatives de change						GR	4 218
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	
	Total des charges financières (VI)						GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	4 218	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	55 782	
						GW	10 759	

④

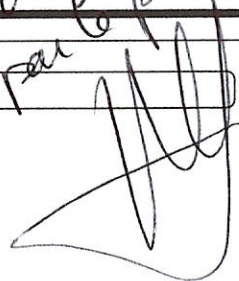
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JCS HOLDING		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	186 007	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	175 247	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	10 759	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

*Ce bilan conforme
à l'avis net,
par le président*

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 254 085,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 759,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 737 919

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	714			714
Immobilisations financières	737 205			737 205
TOTAL	737 919			737 919

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 714

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	714			714
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	714			714

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel bureau et informatique	191	191	0	3 ans
Mobilier	523	523	0	5 ans
TOTAL	714	714	0	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 696 229

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	181 505		181 505
Actif circulant & charges d'avance	514 724	514 724	
TOTAL	696 229	514 724	181 505

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 26 910**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	26 910
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	26 910

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 551 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 640 591

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	58 041	58 041		
Dettes financières diverses	471 785	471 785		
Fournisseurs	28 313	28 313		
Dettes fiscales & sociales	82 118	82 118		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	334	334		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	640 591	640 591		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 308

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 150
Dettes fiscales & sociales	5 158
Autres dettes	
TOTAL	8 308

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 125 993**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	125 993	100,00 %
TOTAL	125 993	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 26 910

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	26 910
Factures a etablr(4181000000)	26 910
TOTAL	26 910

8.2 - Charges à payer = 8 308

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 150
Fournisseurs fnp(4081000000)	3 150
Dettes fiscales et sociales :	5 158
Provision pour congés payés(4282000000)	1 171
Charges a payer(4386000000)	316
Autres charges a payer(4486000000)	3 671
TOTAL	8 308

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	551 000	551 000	551 000	551 000	551 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	125 993	134 316	220 521	151 409	133 720
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	10 759	6 588	20 785	118 542	19 139
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	10 759	6 588	20 785	118 542	19 139
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	10 759	6 588	20 739	118 438	19 007
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	90 071	109 277	105 093	104 093	95 929
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	35 270	45 483	40 178	39 397	35 624

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
OCF	63 000	-2 145	95					328 834	2 669	
AA NANTERRE	3 000	312 557	95					665 998	4 271	
AA OSNY	3 000	36 007	95					778 785	4 132	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

L.MOLINA

Expert-comptable diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France

Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles.

26, Rue du Vieil Abreuvoir

78100 ST GERMAIN EN LAYE

Siret : 391 673 605 00047

Tél. : 06.72.22.49.68 – Mail : cabinetl.molina@orange.fr

**RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice 1^{er} Janvier 2024
au 31 Décembre 2024**

JCS HOLDING

**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au Capital 551 000 €**

**14 Rue des Celettes
95000 CERGY**

RCS Pontoise 814 334 850

L.MOLINA
Expert-comptable diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles.
26, Rue du Vieil Abreuvoir
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Siret : 391 673 605 00047
Tél. : 06.72.22.49.68 – Mail : cabinetl.molina@orange.fr

JCS HOLDING

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au Capital 551 000 €

14 Rue des Celettes
95000 CERGY

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le Président de la société, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société JCS HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 1 de l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations comptables en général.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ST GERMAIN EN LAYE,
Le 14 Juin 2025.

L. MOLINA
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2025

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	714	714				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	555 700		555 700	44,31	555 700	43,34
Créances rattachées à des participations	181 505		181 505	14,47	181 505	14,16
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	737 919	714	737 205	58,78	737 205	57,50
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	306 246		306 246	24,42	293 495	22,89
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	100		100	0,01		
. Personnel	300		300	0,02		
. Organismes sociaux	4 215		4 215	0,34	404	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 148		2 148	0,17	758	0,06
. Autres	201 715		201 715	16,08	240 115	18,73
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 157		2 157	0,17	10 068	0,79
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	516 881		516 881	41,22	544 840	42,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 254 800	714	1 254 086	100,00	1 282 045	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2025

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2024
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2023
(12 mois)**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé : 551 000)
 Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
 Ecarts de réévaluation
 Réserve légale
 Réserves statutaires ou contractuelles
 Réserves réglementées
 Autres réserves
 Report à nouveau

551 000 43,94 551 000 42,98

Résultat de l'exercice

10 759 0,86 6 588 0,51

Subventions d'investissement
 Provisions réglementées

TOTAL(I) 613 495 48,92 602 736 47,01

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL(II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL (III)

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres Emprunts obligataires
 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 . Emprunts
 . Découverts, concours bancaires
 Emprunts et dettes financières diverses
 . Divers
 . Associés

56 256 4,49 73 241 5,71
 1 785 0,14 1 396 0,11
 471 785 37,62 507 376 39,58

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
 Dettes fournisseurs et comptes rattachés
 Dettes fiscales et sociales

28 313 2,26 24 904 1,94

. Personnel
 . Organismes sociaux
 . Etat, impôts sur les bénéfices
 . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
 . Etat, obligations cautionnées
 . Autres impôts, taxes et assimilés

3 542 0,28 3 309 0,26
 19 006 1,52 26 009 2,03
 54 597 4,35 37 887 2,96
 4 974 0,40 4 853 0,38

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes
 Instruments financiers à terme
 Produits constatés d'avance

334 0,03 334 0,03

TOTAL(IV) 640 591 51,08 679 309 52,99

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V) 1 254 086 100,00 1 282 045 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	125 993		125 993	100,00		134 316	100,00		-8 323		-6,19
Chiffres d'Affaires Nets	125 993		125 993	100,00		134 316	100,00		-8 323		-6,19
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			14	0,01		0	0,00		14		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			126 007	100,01		134 316	100,00		-8 309		-6,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			45 208	35,88		41 367	30,80		3 841		9,29
Impôts, taxes et versements assimilés			480	0,38		2 277	1,70		-1 797		-78,91
Salaires et traitements			90 071	71,49		109 277	81,36		-19 206		-17,57
Charges sociales			35 270	27,99		45 483	33,86		-10 213		-22,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			0	0,00		19	0,01		-19		-100,00
Total des charges d'exploitation (II)			171 029	135,74		198 423	147,73		-27 394		-13,80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-45 023	-35,72		-64 107	-47,72		19 084		29,77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations						71 250	53,05		-71 250		-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			60 000	47,62					60 000		N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			60 000	47,62		71 250	53,05		-11 250		-15,78
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			4 218	3,35		456	0,34		3 762		825,00
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			4 218	3,35		456	0,34		3 762		825,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			55 782	44,27		70 794	52,71		-15 012		-21,20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			10 759	8,54		6 687	4,98		4 072		60,89

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			99	0,07	-99	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			99	0,07	-99	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-99	-0,06	99	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	186 007	147,63	205 566	153,05	-19 559	-9,50
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	175 247	139,09	198 978	148,14	-23 731	-11,92
RÉSULTAT NET	10 759	8,54	6 588	4,90	4 171	63,31
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 254 085,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 759,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 737 919

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				714
Immobilisations corporelles	714			737 205
Immobilisations financières	737 205			737 919
TOTAL	737 919			737 919

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 714

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				714
Immobilisations corporelles	714			
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	714			714

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel bureau et informatique	191	191	0	3 ans
Mobilier	523	523	0	5 ans
TOTAL	714	714	0	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 696 229

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	181 505		181 505
Actif circulant & charges d'avance	514 724	514 724	
TOTAL	696 229	514 724	181 505

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 26 910**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	26 910
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	26 910



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 551 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 640 591

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	58 041	58 041		
Dettes financières diverses	471 785	471 785		
Fournisseurs	28 313	28 313		
Dettes fiscales & sociales	82 118	82 118		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	334	334		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	640 591	640 591		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 308

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 150
Dettes fiscales & sociales	5 158
Autres dettes	
TOTAL	8 308



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 26 910

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	26 910
Factures a etablr(4181000000)	26 910
TOTAL	26 910

8.2 - Charges à payer = 8 308

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 150
Fournisseurs fnp(4081000000)	3 150
Dettes fiscales et sociales :	5 158
Provision pour congés payés(4282000000)	1 171
Charges a payer(4386000000)	316
Autres charges a payer(4486000000)	3 671
TOTAL	8 308

